

Demandes de dérogation mineure

Prenez avis que le Conseil municipal statuera sur les demandes suivantes de dérogation mineure aux règlements de zonage numéro 2013-739 et de lotissement numéro 2013-740 et amendements, lors de la séance ordinaire qui se tiendra en la salle du Conseil de l'hôtel de ville au 380, rue Principale, Lachute, le mardi 2 avril 2024 à 18 h, à savoir :

- Pour les lots 3 630 223, 3 630 225, 3 966 271, 3 630 241 et 3 630 275 du cadastre du Québec, 48, chemin Richard Tapp, dans la zone Va-501 afin de :
 - permettre le maintien d'un garage détaché à 2,8 mètres de la limite latérale alors que le règlement prévoit une marge latérale minimale de 3 mètres dans les zones situées à l'extérieur du périmètre d'urbanisation;
 - permettre que le garage détaché ait une superficie au sol de 91,10 mètres carrés, excédant la superficie au sol de l'habitation qui elle a une superficie au sol de 90,78 mètres carrés alors que le règlement prévoit que la superficie au sol du garage détaché ne doit pas excéder la superficie au sol du bâtiment principal;
- Pour le lot 3 039 601 du cadastre du Québec, 742, chemin Dunany, dans la zone Fh-503-1 afin de :
 - permettre la création d'un lot d'une largeur de 76,1 mètres alors que le règlement prévoit 150 mètres;
 - permettre un lot d'une superficie de 5 838,8 mètres carrés alors que le règlement prévoit 20 000 mètres carrés;
 - permettre que le lot résiduel ait un frontage de 186,62 mètres non continus.
- Pour les lots 3 583 968, 3 583 967 et 2 824 848 du cadastre du Québec, 25, rue Principale, dans la zone Ca-202 afin de permettre l'utilisation d'un abri temporaire du 1^{er} avril au 1^{er} juin de chaque année, pour l'entreposage temporaire de plantes potagères et horticoles alors que le règlement prévoit que les abris tempo sont permis jusqu'au 15 avril et uniquement pour l'entreposage d'un véhicule.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Le 12 mars 2024
(U-2024.22)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière

*The present public notice is given for public consultation to be held for minor variance requests regarding the above properties.
For further information: 450 562-3781, ext. 211.*